

**Diplôme visé:** CAP PSR –CFA Académique de la Ville de Paris  
**Métier visé:** Agent Technique de la Petite Enfance- ATEPE

**Dates d'informations collectives :** 4-11-18-25 mars 2025 à 9h30

**Dates de réalisation :** du 7 avril au 1 août 2025

**Durées (centre/Ets) :** 455 h centre / 70 h entreprise

**Adresse du lieu d'information collective :**

**SAFIP :** 32 Rue de Vaucouleurs 75011 Paris Metro Belleville Ligne 2/11  
01 58 53 58 10

**Adresse du lieu de formation :** Identique au lieu d'information collective

**Objectifs et suites du parcours :**

- Contrat d'apprentissage: CAP PSR  
Mairie de Paris/CFA Académique de Paris

**Pré-requis :**

- Être inscrit à France Travail
- Répondre aux critères de recrutement pour un contrat d'apprentissage ( 16-29 ans)
- Être disponible 35h par semaine
- Niveau 3ème / A2 en français
- Casier vierge ( pas de mention sur le B2)

**Contenus du parcours :**

- Remise à niveau en lien avec les compétences clés en situation professionnelle et pré-requis attendus
- Communication professionnelle
- Connaissance Métier ATEPE
- Plateau Technique
- Stage dans une crèche Mairie de Paris
- Passage du SST



**Contacts :** Sandrine KLEIN  
[sklein@fjfv.org](mailto:sklein@fjfv.org)  
01 58 53 58 10

**N° de session KAIROS :** SE\_

**Critères à vérifier par l'orienteur :**

- Stagiaires de niveau III et infra III (Nouvelle nomenclature), inscrits en mission locale ou en Parcours Entrée dans l'Emploi ou sortis d'un PEE et à France Travail répondant au critère pour la signature d'un contrat d'apprentissage,
- En capacité de suivre une formation de 35 h en tant que stagiaire de la formation professionnelle ;
- Situation administrative vérifiée au regard du statut de stagiaire de la formation professionnelle, inscrit à France Travail;
- Le candidat formule les spécificités et les exigences du métier visé, est prêt à faire évoluer ses habitudes personnelles pour adopter une posture professionnelle et s'adapter aux contraintes d'un métier, présentant de façon claire et argumentée son projet – réaliste et réalisable ;
- le projet est validé par une expérience professionnelle, un stage, une expérience ... (fournir le bilan final et les évaluations liées à la carte de compétences si un parcours antérieur a été fait en PEE) ou un plateau technique.

→ Identification des compétences pour compléter la validation du projet, à partir du référentiel régional d'insertion professionnelle « carte de compétences »

- **Axe 5 « construire son projet professionnel » - cercle 4 en cours « détermine la/les étape(s) de mise en œuvre de son projet professionnel » :**
  - Choisit en justifiant sa voie d'accès à l'emploi (via une formation en alternance)
  - Rend compte oralement d'un engagement précis pour son projet (accès à un emploi, à une formation d'accès à la qualification ou qualifiante).
- **Axe 3 « s'identifier à un ou des métiers » - cercle 3 validé « se positionne dans le monde du travail et/ou de la formation en intégrant les contraintes et les réalités » :**
  - Adopte une posture d'apprentissage ;
  - Respecte les attendus du poste pour un métier visé ;
  - Formule les spécificités et les exigences du poste pour un métier visé.

- Référent du candidat : .....

Nom et prénom du candidat : .....

- Structure orientant : .....

Date de l'info coll choisie : .....